

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Avis publics



PREFET DU DOUBS

Avis d'Enquête Publique Unique

Commune d'Accolans

Les demandes de permis de construire et d'autorisation de défrichement présentées par La Centrale Solaire des Centaurées pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, dans le secteur « A la Chèvre », sur la commune d'Accolans, feront l'objet d'une enquête publique unique qui se déroulera du **27 août 2025 à partir de 9h00 au 30 septembre 2025 jusqu'à 17h00** (soit 35 jours consécutifs), sur le territoire de cette commune.

Mme Christelle BAUD, chargée de mission stratégie foncière, a été désignée par la présidente du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

En cas d'empêchement de Mme BAUD, cette dernière sera remplacée par son suppléant : M. Jean-Pierre LEHEC, retraité de la fonction publique territoriale (Conseil départemental du Territoire-de-Belfort). Le public sera informé de cette décision.

Conformément au code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique unique comporte notamment une étude d'impact et son résumé non technique, incluant les incidences du projet sur l'environnement.

La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAE) n'a pas rendu d'avis sur l'étude d'impact dans le délai de 2 mois fixé à l'article R122-7 du code de l'environnement.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique à la mairie d'Accolans, aux jours et heures d'ouverture suivants, sous réserve de dispositions particulières :

- les mercredis de 8h00 à 12h00

Le dossier d'enquête publique unique et le présent avis d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante : www.doubs.gouv.fr (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Autres enquêtes publiques), ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6501>

Un poste informatique pour la consultation du dossier, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée - Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront :

- être consignées sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Accolans, aux jours et heures d'ouverture de cette dernière ainsi que pendant les permanences du commissaire enquêteur

- ou être adressées par voie postale en cette mairie (11, Grande Rue - 25 250 Accolans) à l'attention de Mme Christelle BAUD, commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.

- ou être formulées directement à tout moment du 27 août 2025 à partir de 9h00 au 30 septembre 2025 jusqu'à 17h00, sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert sur le site internet dédié à l'enquête à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6501>

- ou être transmises par courrier via l'adresse mail suivante :

enquete-publique-6501@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé

<https://www.registre-dematerialise.fr/6501>

et donc visibles par tous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie les :

- vendredi 5 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

- mercredi 17 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

- mardi 30 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès de :

- Mme Sarah LEMOUTON ou M. Théo MEIER

Tél : 07 88 53 18 12 ou 06 68 40 92 62

Mail : slemouton@h2air.fr

ou tmeier@h2air.fr

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au préfet du Doubs, le registre et ses pièces annexes avec son rapport et dans un document séparé, ses conclusions motivées.

Le préfet du Doubs en adressera une copie, dès leur réception, à La Centrale Solaire des Centaurées et au maire d'Accolans, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également consultables, dans les mêmes conditions, à la préfecture du Doubs (Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques) et sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs et sur le registre dématérialisé (adresses précitées).

Le Préfet du Doubs est l'autorité compétente pour prendre les décisions relatives aux demandes déposées par La Centrale Solaire des Centaurées.

Le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur adjoint, Ludovic DUPONCHEL

466951400

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



TERRITOIRE 25

Avis rectificatif du 01/08/25

M. Bernard BLETON - Directeur Général Délégué

6 rue Louis Garnier

BP 1513

25008 BESANCON

Tél : 03 81 41 46 50 - Fax : 03 81 41 46 51

mél : correspondre@aws-france.com

web : <http://www.sedia-tfc.fr>

Référence : 202507021614

Objet : Travaux de forage dirigé - projet Grette Brulard Polygones à Besançon (25)

Formes :

au lieu de : Les variantes sont exigées : Oui

lire : Les variantes sont autorisées : Oui (renvoi au RC)

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<https://www.marches-publics.info>

467842100

Publicités juridiques

MAÎTRE CAROLE HEUBERGER

Notaire à SOCHAUX (25600)
2 Avenue du Général Leclerc

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 Code de Procédure Civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 novembre 2019 suivi d'un codicille en date du 24 avril 2020, Monsieur Charles Henri BROMBACH, retraité, demeurant à BART (25420), 5 Allée des Violettes, né à WEIL AN RHEIN (ALLEMAGNE), le 17 décembre 1951, époux de Madame Catherine Hilda PFEIFFER, décédée à BART (25420), le 7 février 2025, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt suivant procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Carole HEUBERGER, Notaire à 25600 SOCHAUX, 2 Avenue Leclerc, le 17 juillet 2025, duquel acte il résulte que les légataires universels remplissent les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de la succession : Maître Carole HEUBERGER Notaire 2 Avenue du Général Leclerc 25600 SOCHAUX - Référence CRPCCEN 25038, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de MONTBELIARD (25) de la copie du procès-verbal d'ouverture et de description du testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

467826100

Vie des sociétés

Extrait de jugement

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 24/07/2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société **CLAIRE'S FRANCE 342 837 416 RCS Paris**, date de cessation des paiements le 30/06/2025, et a désigné administrateur : SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélien Perdreau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec pour mission : d'assister ; a désigné mandataire judiciaire : SELAFA MJA en la personne de Me Lucile Jouve 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris, SELAS ETUDE JP en la personne de Me Jérôme Pierrel 98 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 24/01/2026. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC. Etablissement secondaire : 13 Rue Cuvier 25200 Montbéliard ; activité : Bijouterie fantaisie accessoires de mode vente et pose de boucles d'oreilles.

467816500



francemarchés.com

TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail
d'avis de marchés publics
le plus complet du web

Plus de 20.000 appels d'offres en cours

100% gratuit

Alertes par email



Marchés
publics

Agir en Proximité
avec les acheteurs
Publics et Privés

Publication
des procédures

Plateforme
de dématérialisation



UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

Une équipe efficace et réactive

Pour la publication
de votre annonce

legaleserv@ebraservices.fr

Pour tout conseil

03 83 59 09 58

alj@ebra.fr

L'EST



RI



VOSGES

